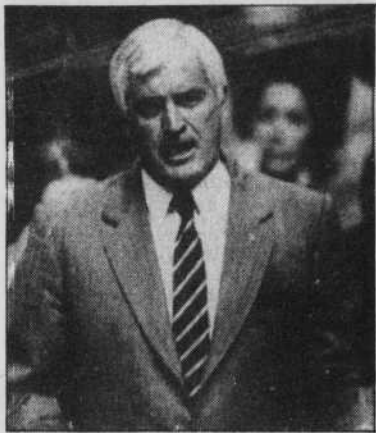


Les lendemains embrumés du lac Meech

Le Canada dit oui au Québec mais ne s'entend plus sur le prix à payer

■ Comment définit-on au juste une société distincte ?



John Turner

MICHEL VASTEL

OTTAWA — Les trois chefs de parti fédéraux et une demi-douzaine de députés et ministres se sont mutuellement félicités du « retour du Québec au bercail », mais ont immédiatement suggéré des « balises » à l'accord du lac Meech pour s'assurer que le pouvoir fédéral n'y perde pas trop :

■ quant à la reconnaissance du caractère distinct de la société québécoise, le chef néo-démocrate a suggéré qu'on précise, dans un amendement à l'entente du lac Meech, que le Québec forme au sein du Canada une société distincte « en ce qu'il s'agit de la seule province où la majorité parle français et la minorité parle anglais » ;

■ les deux partis d'opposition s'opposent à ce qu'on dilue le pouvoir de dépenser du Parlement fédéral et veulent, là encore, fixer une « balise », selon le mot d'Ed Broadbent, à l'interprétation des tribunaux ; le chef néo-démocrate veut donc bien que le Québec, ou toute autre province selon l'accord du lac Meech, mette en oeuvre de son propre chef une initiative ou un programme compatible avec les objectifs nationaux « tels que définis par le Parlement fédéral » ;

■ quant au droit de veto sur la réforme des institutions, que le Québec réclamait pour lui-même mais qui a été concédé à toutes les provinces, les deux partis d'opposition considèrent qu'on « ne peut rien trouver de bon » à cette nouvelle règle de l'unanimité, et ont prédit que cela blo-

quera toute réforme du Sénat et surtout la création de deux nouvelles provinces dans le Grand Nord.

Le chef du gouvernement a pour sa part annoncé que les premiers ministres se réuniront à nouveau « dans la première semaine de juin » pour approuver formellement l'entente du lac Meech. La rédaction des textes est « presque terminée », a confié le porte-parole du premier ministre, mais les textes ne sont pas encore envoyés aux capitales provinciales.

Le débat spécial, sur une motion du premier ministre demandant à la Chambre des Communes d'approuver la déclaration de principes du lac Meech « comme fondement à la pleine participation du Québec à la Constitution canadienne et à l'instauration d'un processus propre à l'exa-



Ed Broadbent

Voir page 12 : Le Canada

Dernière heure

Jean Martucci meurt à 55 ans

(Le DEVOIR) — Le président du Conseil de la langue française, Jean Martucci, est décédé hier soir dans un hôpital de Montréal à la suite d'un infarctus.

M. Martucci, qui était âgé de 55 ans, avait occupé le poste de délégué-général du Québec à Rome avant son entrée en fonction au Conseil de la langue française.

Jean Martucci était prêtre séculier du diocèse de Montréal et c'est à ce titre qu'il avait été, durant la « révolution tranquille », tranquille au Québec, le conseiller du cardinal Léger.

Voir page 12 : Martucci

Cannes 87

Vu de Nice

FRANCINE LAURENDEAU

CANNES — J'aime bien, chaque jour, à Cannes, parcourir *Nice-Matin*, édition Cannes-Grasse, le journal de la région, disais-je à un collègue un peu snob qui ne jure que par les quotidiens de Paris, *Libération* en tête. J'aime bien savoir que du 16 au 18 mai, à Grasse, la capitale des parfums, se tiendra « l'Exposition 87 », que Margaret Price a chanté au *Printemps des arts de Monaco* et que la mer sera peu agitée de la Provence à la Corse. (Ne

Voir page 12 : Nice

Chaput-Rolland, Dion, Beaudoin, Parizeau, Morin, dans l'arène constitutionnelle

Le PQ et le PLQ lancent leur artillerie lourde

BERNARD DESCÔTEAUX

QUÉBEC — Le gouvernement Bourassa a décidé de faire appel à deux « anciens » de la Commission Pépin-Robarts pour défendre l'accord constitutionnel du lac Meech. Mais il devra aussi compter, tout comme l'opposition, sur un « ancien » de la Commission Laurendeau-Dunton.

La commission parlementaire qui étudiera cette semaine cet accord constitutionnel mettra en effet en présence des « experts » qui, même

s'ils ont oeuvré dans des grandes commissions royales d'enquête sur le fédéralisme canadien, ne tirent pas du tout les mêmes conclusions sur la portée des textes du lac Meech.

Ainsi pourra-t-on entendre demain matin Mme Solange Chaput-Rolland et le professeur Gérard Beaudoin. Ils seront les invités du gouvernement pour analyser à titre d'experts cet accord constitutionnel négocié il y a dix jours par le premier ministre Bourassa. Tous deux ont salué cet accord qu'ils voient comme une évolution positive répondant aux deman-

des historiques du Québec.

Le choix de ces deux experts n'est pas innocent de la part du gouvernement. Déjà, le ministre des Affaires canadiennes, Gil Rémillard, a expliqué que cet accord du lac Meech est un reflet fidèle de l'esprit du rapport Pépin-Robarts qui prônait la reconnaissance de la dualité canadienne et de la spécificité du Québec. Le premier ministre Trudeau avait mis son rapport sur les tablettes en le recevant en 1981.

L'opinion que prôneront ces deux anciens commissaires royaux sera toutefois contrebalancé par celle que

présentera jeudi matin le professeur Léon Dion qui fut le directeur de la recherche de la Commission Laurendeau-Dunton sur le bilinguisme et le biculturalisme.

Bien qu'il soit lui aussi l'invité du gouvernement à cette commission, M. Dion dénoncera l'accord. Il y a quatre points mineurs dans cette entente sur lesquels on a fait du progrès, disait-il hier. Il ajoutait aussitôt que le point majeur de l'entente qui porte justement sur la reconnaissance de la dualité et de la spécificité du Québec pose des problèmes importants. « Plus j'y pense, plus j'ai

des réticences », a déclaré au DEVOIR le professeur qui croit que tel que rédigé, l'accord constitutionnel comporte des contradictions fondamentales. « On tombe dans le piège dans lequel voulait nous pousser M. Trudeau », dit-il en relevant les contradictions. M. Dion n'est pas loin de croire que l'anglophonie québécoise en sortira mieux protégée que la francophonie.

Ce sera donc à une véritable bataille d'experts constitutionnels que l'on pourra assister à cette commission que le gouvernement fait siéger

Voir page 12 : PQ et PLQ

Ryan se propose de limiter le nombre d'élèves au privé

JEAN-PIERRE PROULX

Le gouvernement du Québec, a indiqué hier le ministre de l'Éducation, M. Claude Ryan, « se montrera réservé » pour subventionner de nouvelles écoles secondaires privées dans les territoires scolaires qui comptent déjà entre 20 % et 25 % d'élèves dans les écoles privées. Pour l'heure, 18 % des élèves en formation générale fréquentent l'école secondaire privée dans l'ensemble du Québec.

De plus, le gouvernement n'apportera pas de « changement significatif » au cours de son pré-

sent mandat au niveau actuel de financement des écoles privées. Actuellement, les subventions gouvernementales représentent en moyenne près de 70 % des revenus des établissements privés.

M. Ryan, qui s'adressait hier soir à Trois-Rivières aux membres de l'Association des institutions d'enseignement secondaire, a aussi invité les écoles privées « à corriger toute situation » qui donnerait raison à ceux qui dénoncent le sort que certaines font aux enfants en difficulté ou handicapés.

Récemment, la Fédération des commissions scolaires catholiques a dénoncé publiquement M. Ryan

après l'annonce de la décision du gouvernement de subventionner 14 nouvelles institutions privées. L'opposition officielle lui a reproché aussi de faire du cas par cas et a réclamé un énoncé de politique générale. Son discours d'hier constitue à l'évidence une première réponse à ces objections.

Bien qu'il n'ait pas voulu livrer hier « de grandes primeurs », l'annonce d'un quota territorial de 20 % à 25 % n'en constitue pas moins une. « Le développement des établissements privés, a-t-il indiqué, si louable, soit-il, doit être balisé par la nécessité de main-

Voir page 12 : Ryan

Trafic de cocaïne

Le notaire incriminé peut rester anonyme

BERNARD MORRIER

Un notaire montréalais de 50 ans, accusé notamment de trafic de cocaïne et assez connu pour ses couleures politiques locales et provinciales, peut subir son procès sans que son nom soit l'objet de la moindre publicité, alors que deux autres co-accusés, dans ce même procès, n'ont pas droit au même privilège.

Le juge Jean Falardeau, de la Cour des sessions de la paix, a rendu cette ordonnance hier, suite à une requête assez exceptionnelle de l'avocat du notaire, Me Michel Proulx. Celui-ci a soutenu que l'accusé jouis-

sait d'une réputation enviable dans sa communauté ethnique et que, même s'il était acquitté, il subirait éventuellement un préjudice incroyable auprès de sa clientèle. Me Proulx a toutefois expliqué qu'il était bien entendu, qu'advenant une condamnation du notaire, l'interdit du juge Falardeau ne tiendrait plus.

Le notaire en cause, de même que George Stamelos et Jimmy Mastipantelis, sont accusés de possession de six onces de cocaïne, valant \$ 14,400, et d'avoir comploté pour en faire le trafic.

Le trio, qui ignorait avoir été infiltré par un agent double, avait été

Voir page 12 : Le notaire

L'aide aux Contras malgré l'interdit du Congrès

MacFarlane implique Reagan

WASHINGTON (AFP, Reuter) — M. Robert McFarlane, ancien patron du Conseil national de sécurité (NCS) américain a affirmé hier que le président Ronald Reagan lui avait clairement indiqué que le gouvernement se devait d'aider les Contras nicaraguayens pendant la période où le Congrès avait supprimé toute aide aux insurgés antisandinistes. Il a de plus déclaré que le Guatemala était impliqué dans la livraison d'armes.

M. McFarlane, second protagoniste de l'irangate à témoigner, après le général en retraite Richard Secord, a précisé devant la commis-

sion d'enquête du Congrès que « le président avait à maintes reprises, en public et en privé, indiqué clairement qu'il n'entendait pas renier la parole donnée au *Contras* ».

M. Ronald Reagan, a ajouté M. McFarlane, « avait demandé (à ses assistants) de fournir des efforts constants pour faire entrer le mouvement (antisandiniste) dans les bonnes grâces du Congrès et du peuple américain et pour assurer les *Contras* du soutien du gouvernement jusqu'à ce que le Congrès accepte à nouveau de les aider ».

Le porte-parole de la Maison-Blan-

che Marlin Fitzwater a fait savoir peu après que M. Reagan n'avait jamais demandé, à quiconque, « de fournir un soutien illégal » aux antisandinistes.

M. McFarlane, dans sa déposition, a souligné avoir insisté pour que ces efforts fussent « toujours entrepris dans le cadre de la loi », précisant qu'il avait interdit « de solliciter, d'encourager ou d'imposer des contributions financières au bénéfice des *Contras* ».

Interrogé par le redoutable avocat du sénat, M. Arthur Liman, M. Mc-

Voir page 12 : MacFarlane



Photo AP

L'ancien conseiller pour la sécurité nationale, M. Robert McFarlane, a prêté serment hier devant la Commission d'enquête du Congrès.



Photo AP

Margaret Thatcher sollicitera un troisième mandat le 10 juin.

La Dame de fer appelle les Anglais aux urnes

LONDRES (AFP) — Mme Margaret Thatcher a annoncé hier des élections générales anticipées pour le 11 juin prochain en Grande-Bretagne, avec l'ambition d'établir un record absolu de longévité au 10 Downing Street et un « grand chelem » sans précédent de trois mandats successifs.

Le communiqué officiel du bureau du premier ministre est venu après plusieurs semaines de fièvre pré-électorale, un an avant la date normale du scrutin. Il intervient au moment où les conservateurs — grands favoris dans les sondages — bénéficient d'un contexte on ne peut plus favorable, tant au plan politique qu'économique.

La City a « voté » dès hier. Confiant en une troisième victoire des conservateurs, la Bourse de Londres a enregistré la plus forte progression

quotidienne de son histoire, dès l'annonce des élections anticipées.

L'opposition est plus divisée que jamais, avec un Parti travailliste empêtré notamment dans une politique de désarmement nucléaire unilatéral sujette à controverse jusque dans ses rangs, et en proie aux agissements d'une frange extrémiste, la « loony left » (gauche « foidingue »), désastreux pour son image, de l'aveu même du chef du Labour, M. Neil Kinnock.

L'Alliance des libéraux et sociaux-démocrates, troisième force politique du pays, créée voici cinq ans, peine quant-à-elle à s'imposer comme « seule alternative crédible aux conservateurs », selon son slogan. Au mieux, elle espère s'imposer comme partenaire obligé d'un parti Tory auquel aurait échappé la majorité absolue.

Ce cas de figure demeure cependant très hypothétique. Le dirigeant libéral David Steel soulignait à cet égard hier que Mme Thatcher avait mis toutes les chances de son côté : « elle n'aurait pas provoqué d'élections si elle n'était pas favorite », a-t-il dit.

Le scénario retenu hier par le premier ministre ressemble point par point, à deux jours près, à celui qui avait présidé à sa réélection triomphale le 9 juin 1983. Après avoir convoqué dans la matinée son cabinet en réunion extraordinaire, elle s'est rendue au palais de Buckingham afin d'y demander à la reine Elizabeth la dissolution du Parlement.

La mesure sera effective lundi prochain, une fois expédiées les affaires en suspens, dont un texte prévoyant une réduction d'impôts de 2 pour cent, applicable immédiatement.

Officiellement, c'est également

lundi prochain que sera donné le coup d'envoi de la campagne électorale. Dans les faits, il y a bien longtemps que le débat est engagé. Il s'articule autour des thèmes de la défense, de la santé, de l'éducation et du chômage, qui a plus que triplé depuis 1979. Les chiffres pour avril, attendus jeudi, devraient toutefois confirmer la tendance à la baisse. Et cette « bonne nouvelle » interviendra à point nommé pour les conservateurs, déjà galvanisés par la fermeté de la livre et la baisse continue des taux d'intérêt.

Le programme électoral des conservateurs ne sera dévoilé que dans le courant de la semaine prochaine. Mais les grands traits en sont connus. Il s'agit de parachever huit ans

Voir page 12 : La Dame

AU SOMMAIRE

LA STCUM PAIERA

Les détenteurs de cartes de transport de la STCUM victimes de la grève seront remboursés de plus du tiers du coût de leur carte d'avril. Page 3

PROCHE-ORIENT

Après plus de cinq heures de débat, le cabinet israélien a été incapable de s'entendre sur une conférence internationale sur le Proche-Orient. Page 5

PURITANISME ET MÉDIAS

Une certaine moralité puritaine et des erreurs de jugement cruellement mises en lumière par la presse ont eu raison de Gary Hart. Page 4.

FIN D'UN EMPIRE MONTRÉALAIS

La dissolution de Cemp Investments surviendra en même temps que le déménagement de Seagram. Page 7



3



2

Page 24

Le silencieux

JE PRÉFÈRE étudier les livres que les hommes... Les livres, eux, ils s'ouvrent.

Les génies ne travaillent pas pour la postérité, cette bande de pillards.

Shakespeare et la météo : « Les brefs étés ont souvent des printemps précoces. »

Quand un écrivain est déclaré classique, on retient son nom et on oublie son œuvre. — ALBERT BRIE

Les opposants au lac Meech se font invectiver

« Rhodésiens de Westmount »

MICHEL VASTEL

OTTAWA — Le débat constitutionnel a ravivé les tensions entre anglophones et francophones québécois au sein du caucus libéral, et le chef, John Turner, n'a pas osé s'en mêler.

Les opposants à l'accord du lac Meech comme le député de Saint-Henry-Westmount, Donald Johnston, et celui de Laurier, David Berger, se sont faits traiter de « Rhodésiens de Westmount » et de « Lord Durham des temps modernes ».

À la sortie d'un caucus particulièrement houleux hier matin, où les positions de M. Johnston ont semblé appuyées par quelques autres députés et sénateurs anglophones, l'ancien ministre André Ouellet a lancé à propos de ses collègues : « c'est la mentalité des Rhodésiens de Westmount ».

De son côté, le député de Shefford, Jean Lapierre, a reconnu que cette attitude « affectera la position du parti libéral au Québec mais c'est la mentalité des anglophones de Westmount qui n'ont pas compris l'évolu-

tion constitutionnelle du Québec... C'est la perception d'une vendueuse d'Eaton's il y a dix ans ». M. Lapierre a refusé de prédire si M. Johnston démissionnera du caucus libéral : « cela dépend de l'élasticité de sa conscience », a-t-il laissé tomber.

Quelques heures plus tard, au cours du débat spécial sur l'accord constitutionnel, l'ancien ministre Raymond Garneau y a été de ses critiques à l'endroit de son collègue de Westmount : « Il parle comme lord Durham et la minorité anglophone du début du siècle : cela n'a pas marché alors et cela ne marchera pas plus aujourd'hui ».

Mais aucun des partis n'a semblé exempt des tensions qu'on avait connues en 1981, lors d'un débat semblable, et c'est sans doute la raison pour laquelle on a voulu limiter les débats à quelques heures et neuf interventions soigneusement sélectionnées. Le député néo-démocrate de Burnaby, Svend Robinson, a par exemple laissé entendre que, comme en 1981, il pourrait bien s'opposer à son chef lorsqu'on votera sur la version finale de l'entente du lac Meech. Il

considère que la participation des provinces à la nomination des juges de la Cour suprême affaiblit cette institution.

Chez les Conservateurs, le premier ministre a personnellement assisté à toutes les interventions et s'est assuré qu'aucun incident ne surviendrait de son propre côté. Alors que son député d'Hochelaga, Édouard Desrosiers, prenait bruyamment par partie M. Garneau, M. Mulroney a fait signe à son député de rester tranquille. (M. Garneau rappelait alors la générosité traditionnelle des gouvernements québécois pour le financement de toutes les écoles, quelle soit leur confession.)

Il n'y a pas eu de vote hier soir mais si l'entente constitutionnelle donne lieu à de longues audiences d'un comité parlementaire comme en 1981 - les Conservateurs avaient alors bloqué les communes pendant deux semaines pour obtenir un débat télévisé - il faut s'attendre à plusieurs dissidences qui démontreront que M. Johnston n'est peut-être pas aussi isolé que ne le prétendent les chefs de parti.

Le chef du gouvernement fédéral ne pense pas que les limites au pouvoir de dépenser du Parlement fédéral affaiblissent cette institution : « notre régime d'assurance-santé aurait très bien pu être établi dans le cadre d'un tel arrangement... Et il n'y a aucune raison de douter que nous ne puissions faire de même dans d'autres domaines comme celui de la garde des enfants ».

Sur la réforme du Sénat, M. Mulroney a promis de « soumettre un projet précis à cet effet dès la conférence des premiers ministres prévue pour l'an prochain ». L'accord du lac Meech prévoit qu'elle doit se tenir avant la fin de 1988. Quant à la question des autochtones, comme dans le cas du Québec, M. Mulroney ne veut pas la ramener à l'ordre du jour avant d'être sûr d'en arriver à un accord : « nous n'osons pas risquer un autre échec », a-t-il assuré.

Dans le cours de son discours, monsieur Mulroney s'est réclamé de ses prédécesseurs - de MacDonald à Laurier, de King à Diefenbaker, de Meighen à Pearson, de Bennett à St-Laurent, puis à Trudeau - en sautant par dessus l'administration de Joe Clark à qui il doit quand même deux de ses principaux conseillers dans le dossier constitutionnel, les sénateurs Arthur Tremblay et Lowell Murray.

John Turner a de son côté discrètement rappelé que les problèmes de la Confédération ne se limitent pas au Québec, évoquant « l'affaire Riel, celle des écoles du Manitoba, le règlement 17 en Ontario, la conscription lors des deux grandes guerres, les batailles pour l'autonomie provinciale ». Mais le chef libéral « réagit de façon positive à toute proposition visant à faire du Québec un partenaire à part entière de la confédération ». Il appuie donc les principes du lac Meech mais y suggère plusieurs amendements et demande un autre débat, formel, et avant que cela ne soit approuvé par les onze premiers ministres.

La déclaration de principes sur le caractère distinct de la société québécoise devrait donc faire partie, selon M. Turner, d'un préambule où on affirmerait en outre le caractère multiculturel de la société canadienne, et la contribution des autochtones du Canada. Le chef libéral se dit « très préoccupé » par les limites imposées aux pouvoirs du Parlement fédéral : « l'ancien premier ministre de l'Ontario, John Roberts, s'opposait au plan d'assurance santé et aurait pu bloquer un tel programme national », a-t-il lancé au premier ministre.

Le chef de l'opposition officielle se dit aussi « troublé » par l'unanimité désormais requise pour modifier les institutions, d'autant que, selon lui, « maintenant que les premiers ministres participeront à la nomination des sénateurs, ils se montreront beaucoup moins intéressés à en faire

une institution d'élus », ce qu'il souhaite personnellement. Comme le chef néo-démocrate, M. Turner demande qu'au moins la transformation des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon en provinces ne soit pas soumise à l'approbation de toutes les provinces mais de seulement sept d'entre elles, représentant 50 % de la population, comme dans l'ancienne formule.

Enfin, M. Turner aurait souhaité qu'on répare les erreurs de la Constitution de 1982 en éliminant notamment les restrictions à l'enseignement dans la langue de la minorité et en supprimant la fameuse mention « là où le nombre le justifie ». Le chef libéral demande enfin qu'on négocie l'abolition de la clause « nonobstant » permettant à certaines provinces de se soustraire aux obligations de la Charte des droits.

Quant à M. Ed Broadbent, sa suggestion de soumettre les interventions du gouvernement fédéral, dans les domaines de juridiction exclusive pour les provinces, à des « objectifs établis par le Parlement fédéral », elle risque de faire souffrir les Néo-Démocrates québécois. La clause négociée au lac Meech, qui a soulevé plusieurs critiques au Québec, y compris chez l'ancien ministre Raymond Garneau, serait encore plus inacceptable avec la suggestion du chef néo-démocrate.

Le député de Laval des Rapides, M. Garneau, a promis de défendre l'entente du lac Meech au Québec et dans le reste du pays. Le premier ministre, de même que plusieurs députés et un ministre conservateur québécois, ont traversé le parquet des Communes pour venir le remercier à la fin de son intervention.

De son côté, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, Benoît Bouchard, est venu rappeler que « nous (Canadiens) avons dû mettre le temps qu'il fallait à trouver nos traits communs et nos aspirations politiques communes ». Il a rappelé qu'il était lui-même « un représentant de tous ceux qui n'ont pas toujours vu les choses comme aujourd'hui... Mes propres convictions politiques étaient partagées entre mon attachement pour 'une patrie' et ma fierté, mon allégeance pour 'l'autre patrie' ». Le représentant du lac Saint-Jean conclut en affirmant que « la réalité culturelle du Québec peut s'inscrire dans une conception fédéraliste ; il y a une conjonction de langues et de cultures qui permet d'en approfondir l'essentiel, d'en retenir le vital et d'en faire rejaiiller les richesses. C'est ainsi que se font les nations modernes et que se fera le Canada : dans une multiplicité qui sait respecter les entités ».

◆ Ryan

tenir à travers tout le territoire un réseau d'écoles publiques de bonne qualité ».

« Le gouvernement, a-t-il ajouté, devrait faire connaître périodiquement les limites à l'intérieur desquelles le secteur privé pourra se développer sans mettre en danger la présence nécessaire du secteur public à toute la population du territoire. Tout le monde saurait ainsi clairement à quoi s'en tenir ».

Pour ce qui est du seuil proposé de 20 % à 25 %, il est déjà atteint dans quelques territoires. « Il serait difficile en conséquence de reculer », a dit M. Ryan. Ce seuil « doit être apprécié différemment » selon qu'il s'agit d'un territoire rural ou urbain.

Pour ce qui est du niveau primaire, le gouvernement, a redit M. Ryan, est prêt à subventionner les écoles confessionnelles (24 écoles juives le sont déjà), les écoles ethniques et les pensionnats. Mais il s'agit dans son esprit de « cas particuliers » et « il n'est pas question de favoriser le développement d'établissements privés subventionnés au niveau primaire ».

Pour ce qui est du niveau de financement, l'engagement électoral du gouvernement libéral est de revenir au niveau prévu par la Loi sur l'enseignement privé soit 80 % et 80 % du coût par élève dans l'enseignement public, selon qu'il s'agisse d'écoles déclarées « d'intérêt public » ou « reconnues pour fins de subvention ».

Cependant, a-t-il dit, « aussi longtemps que nous aurons dans le secteur public des écoles insalubres et désuètes en grand nombre, aussi longtemps que nous aurons des écoles publiques où l'on trouve de nombreuses classes à degrés multiples, aussi longtemps que nous aurons dans les écoles publiques des milliers d'élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage pour le service desquels nous ne disposons pas des res-

sources nécessaires, il nous sera interdit en pratique d'augmenter le niveau des subventions versées aux établissements privés ».

Le ministre a aussi repoussé clairement la revendication du Mouvement pour l'école privée du « bon d'enseignement », aux parents applicable aussi bien aux institutions privées que publiques. Le gouvernement, a dit M. Ryan, « reconnaît le droit des établissements à une aide financière de l'État. Il refuse cependant d'admettre que cette aide doit être mathématiquement égale à celle qui est accordée aux écoles publiques ». L'école privée doit au contraire faire la preuve que les promoteurs et les clients sont disposés à y engager « des ressources significatives » qui constituent le prix de leur autonomie.

M. Ryan a par ailleurs souhaité voir s'instaurer une collaboration plus efficace entre les institutions privées et les commissions scolaires. « Je constate, a-t-il dit, à mon grand regret qu'un fossé profond sépare encore les uns et les autres ».

Il a en outre demandé aux écoles privées « de pratiquer en matière d'admission une politique d'ouverture large et généreuse ». Elles ne sauraient « être réservées en exclusivité ni aux élèves plus doués que la moyenne, ni aux élèves en provenance des foyers plus fortunés, ni aux seuls élèves qui ont une conduite exemplaire ».

Il a enfin prié les écoles privées d'apporter « une réponse claire » aux reproches qu'on leur fait « de pratiquer diverses formes d'élitisme dans le choix de leurs élèves, de se défaire facilement des élèves indésirables et de refuser d'admettre dans leurs murs des élèves souffrant de difficultés d'adaptation ou d'apprentissage ou encore des handicaps lourds ou légers ».

◆ La Dame

de « révolution thatcherienne », axée en priorité sur l'« éradication du socialisme ». À cet égard, il est clair que les travaillistes ne se relèveraient qu'à grand peine d'une troisième défaite électorale.

Les conservateurs entendent aussi enraciner « la démocratie de petits actionnaires et petits propriétaires » chère à Mme Thatcher. Ils annonceront donc une dernière salve de privatisations, dont celles des aéroports et des services de distribution des eaux.

Pour les travaillistes, a annoncé hier M. Kinnock, il s'agit d'enrayer le déclin de la Grande-Bretagne et « d'éviter 13 ans de thatcherisme ».

À en croire les sondages les plus récents, le parti au pouvoir dispose d'une confortable marge de sécurité, à quatre semaines des élections. Créé d'ité de 40 à 44 % des intentions de vote et d'une avance d'une dizaine de points sur le Labour, il devrait retrouver une confortable majorité à la Chambre des communes, s'il se maintient au niveau actuel.

Les conservateurs se gardent pourtant de tout triomphalisme. « Une campagne, ça se dispute et ça se gagne », a cru bon de rappeler dernièrement Mme Thatcher, selon des proches. Aujourd'hui sans dauphin, elle se déclare même prête à briguer, un jour, un quatrième mandat.

◆ Martucci

Avant d'être le délégué général du Québec à Rome, Jean Martucci avait été sous-ministre chargé du développement culturel dans le ministère de Camille Laurin. Diplômé en écritures saintes des universités européennes il avait été professeur d'études bibliques à la faculté de théologie de l'Université de Montréal.

Jean Martucci, ancien élève des Sulpiciens au collège Grasset de Montréal, expert en musique à Radio-Canada, était un homme d'un vaste culture.

Depuis sa nomination au Conseil de la langue française il assumait la défense jalouse de la langue française au Québec dans le respect des autres cultures et avec un souci de tous les instants de la qualité de la langue parlée et écrite.

Il était trop tard, hier soir, pour obtenir les réactions à cette disparition inopinée et consternante d'un Québécois émérite.

◆ Nice

vous en faites pas, il y a aussi la triste actualité nationale et internationale — et on annonce pour mardi un supplément de 20 pages sur le SIDA... C'est dans Nice-Matin que j'ai relévé, hier, ces lignes sur *Un Zoo la nuit* : « Certes, de l'ultra-violence, il y en a. Le film de Lauzon cogne, démenage. Les scènes « dures » ont tout le poids de la réalité. Mais ce que le public a retenu, c'est cet humour qui parcourt le film, c'est cette profonde tendresse qui unit l'enfant devenu adulte et son père. » Du duvet et du barbelé », avait déclaré le réalisateur pour définir son film. Les spectateurs auront surtout gardé le duvet !

C'était à la Quinzaine des réalisateurs dont le directeur Pierre-Henri Déléau, depuis sa création aux lendemains de Mai 68, tient à inscrire fidèlement les noms des meilleurs réalisateurs canadiens et québécois. Alors que la compétition officielle nous négligerait plutôt. On peut compter sur les doigts d'une seule main les films arborant le pavillon canadien figurant à la compétition cannoise depuis dix ans. En 1977, la dernière « bonne » année, on relevait deux titres. *Le Vrai pays où Rimbaud est mort*, de Jean-Pierre Lefebvre et J.A. Martin, *Photographie*, de Jean Beaudin (prix d'interprétation à Monique Mercure). Il n'y a eu depuis que *Fantastica*, de Gilles Carle, film d'ouverture en 1980, et *Josiah Then and Now*, de Ted Kotcheff, en 1985. Il faudrait peut-être commencer à se poser des questions.

Après avoir découvert Jean-Claude Lauzon, c'est également à la

Quinzaine que l'on vient de découvrir Patricia Rozema. Née en 1958, elle a grandi au sein d'une famille d'immigrants hollandais dans une petite ville industrielle du sud de l'Ontario, nous dit localement le cahier de presse. Elle a touché au théâtre, elle a étudié dans le Michigan, travaillé à Radio-Canada (*The Journal*) et réalisé un court métrage fiction intitulé *Passion : a Letter in 16 mm* qui a remporté un prix à Chicago. Elle est également la scénariste de son premier long métrage, *I've Heard the Mermaids Sing*.

Polly (Sheila Mc Carthy) a 31 ans et pas du tout d'ambition. Secrétaire volante, elle arrive un beau jour à la galerie de peinture de Gabrielle (Pauline Baillargeon) à qui elle voue immédiatement une admiration éperdue. Elle est au ciel, elle entend le chant des sirènes... C'est l'histoire d'un coup de foudre absolu raconté avec finesse, tendresse et humour.

◆ MacFarlane

Farlane a précisé qu'à l'époque (1985) il n'estimait pas que des contributions venant des États-Unis fussent indispensables parce « qu'un pays étranger » versait les fonds nécessaires à la poursuite de l'insurrection antisandiniste.

Dans sa déclaration préliminaire M. McFarlane s'était déclaré prêt à « endosser sa part de responsabilité » dans l'Irangate. Il a cependant ajouté « qu'il y avait suffisamment de reproches pour tout le monde dans cette affaire ». « Pendant six ans, a-t-il dit, le pouvoir exécutif et le Congrès n'ont pas réussi à définir le problème de l'Amérique centrale, à développer une stratégie et à stimuler le soutien de l'opinion publique ».

L'ancien chef du NCS a estimé que le gouvernement s'était trop fié à des opérations secrètes pour soutenir les *Contras*, alors que le Congrès s'exprimait de manière « contradictoire ». « Nous avons besoin de cet incident pour réaliser que notre politique à courte vue pourrait bien amener le pays au bord du désastre », a-t-il dit.

M. McFarlane a laissé échapper le nom du Guatemala lors des auditions après avoir dit qu'un pays d'Amérique centrale était impliqué dans la livraison d'armes aux *Contras* nicaraguayens.

A sa demande, a ajouté McFarlane, Reagan serait également intervenu auprès d'un chef d'État d'Amérique centrale pour obtenir qu'une cargaison d'armes destinées aux *Contras* soit débloquée. Le pays qui avait saisi les armes n'a dans un premier temps pas été nommé par McFarlane, qui n'a pas non plus précisé quand avait eu lieu cette intervention.

Mais il a laissé échapper le nom du Guatemala dans le feu de la discussion, après que le sénateur Arthur Liman eut parlé d'un memorandum dans lequel l'ancien conseiller à la Maison-Blanche Oliver North demandait à McFarlane de s'enquérir de la position des hauts responsables américains sur l'augmentation de l'aide à un « certain pays d'Amérique centrale ».

Le but réel, écrivait North, était de fournir une compensation pour l'assistance extraordinaire qu'ils fournissent aux combattants de la liberté nicaraguayens ».

McFarlane a déclaré que plusieurs membres du Congrès, de même que les secrétaires d'État et de la Défense, avaient longtemps demandé « la révision et la reconsidération de l'éventualité d'une aide au Guatemala ».

Deux autres pays auraient aidé à fournir une assistance aux *Contras*, selon McFarlane. Selon différentes sources, s'agirait d'Israël et de l'Arabie saoudite.

Par ailleurs déclare McFarlane, le département d'État n'avait pas voulu être mêlé à une opération secrète, a-t-il dit en commençant sa déposition.

« Mais le président avait clairement fait comprendre qu'il voulait que le travail soit fait. Résultat, le travail est tombé entre les mains du

Conseil national de la sécurité » (CNS), a dit McFarlane. Reagan a jusqu'ici affirmé qu'il ne savait pas que l'on cherchait à apporter une aide officielle aux rebelles antisandinistes, au moment où le Congrès interdisait ce type d'aide, entre 1984 et 1986.

Il a déclaré avoir dit à son adjoint au CNS, le lieutenant colonel Oliver North, de devenir « un signe visible du soutien déterminé et personnel du président » aux *Contras*.

◆ PQ et PLQ

pour analyser la portée de l'entente. Outre Mme Chaput-Rolland et MM. Beaudin et Dion, le gouvernement veut aussi faire entendre M. Robert Descary. L'opposition officielle, qui a droit à trois invités experts, fera entendre mercredi le professeur Fernand Dumont. On envisage par ailleurs de faire témoigner jeudi les anciens ministres péquistes Jacques Parizeau et Jacques-Yvan Morin, mais ce dernier aurait des réticences. Le PQ réserve son choix définitif pour aujourd'hui sinon demain.

Les audiences de cette commission parlementaire commencent aujourd'hui vers 15 h 30. Pour cette première journée, on se limitera à un débat entre parlementaires. Au nom du gouvernement, on entendra d'abord le premier ministre Robert Bourassa, le ministre Gil Remillard, la ministre de l'Immigration, Louise Robic. Du côté de l'opposition, le principal intervenant sera Pierre Marc Johnson, le chef du Parti québécois.

Les travaux de la commission seront télédiffusés sur les ondes de Radio-Québec. Les sessions de mardi après-midi, mercredi matin, mercredi après-midi, jeudi matin et jeudi après-midi seront diffusées en direct. Les séances du mardi soir et jeudi soir se feront en différé après les heures de programmation régulière de Radio-Québec.

La commission siègera la semaine prochaine pendant trois jours. On enendra alors les grands groupes de pression. On pense pouvoir faire témoigner de 15 à 17 groupes. Si jamais on manquait de temps un peu, le gouvernement n'écarte pas la possibilité de prolonger d'une journée.

Pour la durée de cette commission, le gouvernement aura son groupe de conseillers, soit le professeur André Tremblay, le juriste René Dussault, et deux hauts-fonctionnaires, Louis Bernard et Jean-K. Samson. Le Parti québécois sera conseillé par les constitutionnalistes Henri Brun et Jacques Frémont.

12 mai

par la PC et l'AP

1986: Georges Marchais, secrétaire général du PCF, annonce qu'il ne sera pas candidat à la prochaine réélection présidentielle française; le gouvernement soviétique annonce que six personnes sont mortes depuis l'accident de la centrale nucléaire de Tchernobyl.

1985: mort du peintre, sculpteur et écrivain français Jean Dubuffet, né en 1901; la police intervient pour disperser des jeunes gens qui manifestaient contre la présence du pape Jean-Paul II à Utrecht, Hollande.

1983: première manifestation importante contre le régime militaire chilien: un jeune garçon est tué, 200 personnes sont arrêtées.

1982: les gardes du corps de Jean-Paul II maîtrisent un prêtre intrigué, qui s'apprêtait à poignarder le pape au sanctuaire de Fatima, Portugal.

1981: un second militant de l'IRA succombe à une grève de la faim à la prison de Maze, près de Belfast.

1975: Washington annonce qu'un bateau cambodgien arraisonné dans le cargo américain Mayaguez dans les eaux internationales, à une centaine de kilomètres au large de la côte du Cambodge.

1965: l'Allemagne occidentale rétablit des relations diplomatiques avec Israël, ce qui entraîne une rupture des pays arabes avec Bonn.

1962: une loi est promulguée en Afrique du Sud qui prévoit la peine de mort pour sabotage.

1961: création des États unis du Congo, avec Léopoldville pour capitale.

1949: le blocus de Berlin par les Soviétiques prend officiellement fin.

1943: les combats cessent en Afrique du Nord avec la reddition des forces allemandes au Cap Bon, en Tunisie.

1938: l'Allemagne reconnaît le Mandchoukouo; des bâtiments de guerre japonais s'emparent de l'île chinoise d'Amoy.

1937: couronnement de George VI, roi d'Angleterre.

1933: lancement du New Deal aux États-Unis.

1926: le maréchal Pilsudski prend le pouvoir en Pologne.

1897: les Turcs battent les Grecs en Thessalie et les grandes puissances interviennent dans le conflit.

1888: la Grande-Bretagne rétablit son protectorat sur le nord de Bornéo et le sultanat de Brunei.

1884: mort du pianiste et compositeur tchécoslovaque Bedrich Smetana, né en 1824.

1883: mort de Juliette Drouot, compagne de Victor Hugo, née en 1806.

1881: par le Traité du Bardo, le Bey de Tunis accepte le protectorat français.

1869: Napoléon occupe Vienne.

1495: le roi de France Charles VIII est couronné roi de Naples.

1129: Florence Nightingale, fondatrice du corps d'infirmières militaires anglaises qui se dévoua pendant la guerre de Crimée (1820-1910); le compositeur français Jules Massenet (1842-1912); le compositeur français Gabriel Faure (1845-1924); le chanteur français Michel Fugain (1942).

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Le notaire

surpris par la police, en avril 1985, dans la boutique *Les Pirates* de Verdun au moment, semble-t-il, où une transaction allait s'effectuer.

Selon des faits mis en preuve par le procureur de la Couronne, Me Paul Quézél, l'enquête policière dans cette affaire avait été amorcée en janvier 1985 à la demande de l'ancien maire Jean Drapeau et du directeur de police de la CUM, qui, tous deux, avaient reçu une lettre d'un dénommé Cassango dénonçant les comportements du notaire.

Le procès se poursuit aujourd'hui.

◆ Le Canada

men de nouvelles réformes constitutionnelles », ce débat s'est interrompu à 18 heures hier sans vote des parlementaires : les deux partis d'opposition, compte tenu de leurs nombreuses réserves, refusent de se prononcer sans avoir vu les détails de l'accord final.

Un tel vote, presque impossible un lundi alors que la moitié des députés ne sont pas encore rentrés dans la capitale nationale, aurait permis de constater que seul le premier ministre, Brian Mulroney, semble contrôler ses propres députés. Du côté des Libéraux, les réserves de MM. David Berger et Robert Caplan, et celles de Mme Sheila Finestone, pour ne rien dire de vétérans du Sénat comme Keith Davey, laissent planer un doute sur leur enthousiasme : « je ne suis pas emballé », a dit le député de Laurier. Quant aux Néo-Démocrates, le député de Burnaby en Colombie-Britannique, Svend Robinson, est en désaccord avec son chef sur la participation des provinces à la nomination des juges à la Cour suprême.

Réfutant ses critiques, M. Brian Mulroney a lancé hier : « qu'on ne nous dise pas maintenant que l'unité du pays est mise en cause par le respect des différences et leur intégration dans un tout confié à l'autorité centrale. Il serait étonnant, a-t-il poursuivi, que le sentiment national, qui a su résister à la désunion, soit davantage menacé par l'union ».

Comme les autres chefs de parti, le premier ministre a souligné l'importance pour le Canada de « dire oui au Québec », après que le Québec lui ait dit oui en mai 1980 : « (la Constitution de 1982) n'était plus une loi britannique mais nous savions tous, au fond de nous-mêmes, qu'elle ne serait vraiment canadienne qu'une fois revêtue de l'assentiment québécois ».

AUJOURD'HUI

Les journées de formation en gérontologie du sanatorium Bégin auront lieu les 14 et 15 mai; il s'agit de deux journées de formation s'adressant à tous les intervenants qui oeuvrent de près ou de loin auprès des personnes âgées; le tout se déroulera au cégep Champlain, à Saint-Lambert. 465-7800.

La Société d'études et de conférences clôture son annuaire littéraire et c'est la remise des prix Rita-Garipé de la section de Montréal à Michelle Desjardins, aujourd'hui à 14 h à l'auditorium de la Banque royale. 252-3000, poste 3709.

L'Association de crosse Montréal-Concordia, en collaboration avec le service des sports et loisirs de la Ville de Montréal, tient une rencontre d'initiation, ce soir à 19 h au Centre Saint-Denis (5115, rue Rivard - métro Laurier). 252-3058.

Une recherche sur le désir sexuel est en cours au département de psychologie de l'U de M et nous sommes à la recherche de personnes intéressées à y participer tout en respectant quelques critères de base. Rémunération offerte. Gilles Trudel : 282-4847.

Dans le cadre de ses lunchs du mardi, conférence au « Y » des femmes avec Sandra Conway-Leblanc, auteur : « Où en sommes-nous avec les régimes (alimentaires) ? », aujourd'hui de 12 h 15 à 13 h 30 au YWCA (1355, boulevard Dorchester ouest). 866-9941.

Les mardis soirs de mai et juin, le père Léon Robichaud anime une série de rencontres sur le deuil et comment sortir de sa peine. Diane, 272-8949, ou Léon, 453-9633.

La Ville de Sullivan (en Abitibi) est à la recherche des gens y ayant habité depuis les années 30 afin de participer à une

grande fête de retrouvailles. Comité des fêtes du cinquantenaire de Sullivan, C.p. 205, Sullivan, JOY 2N0. (819) 825-2391.

Rencontre ayant pour thème « Saint-Eustache et son histoire », en première partie : « Chénier... les causes et les conséquences de la bataille », avec Gilles Boileau, et « La mode, les moeurs et les coutumes au 19e siècle », ce soir à 19 h 30 à la bibliothèque de Saint-Eustache (80, boulevard Arthur-Sauvé). 472-4440.

Café-rencontre intitulé « Hommage au merveilleux, hommage aux mères veilles », aujourd'hui de 13 h 30 à 16 h 30 à l'Écho des femmes de la petite patrie (6469, rue Boyer, pièce 07). 277-7445.

Concertation-Femmes se prépare à mettre sur pied une agence de gardiens et gardiennes à domicile pour les familles d'Ahuntsic-Bordeaux-Cartierville. Si vous êtes intéressé, communiquez avec Sylvette : 333-6629.

L'école Wilfrid-Pelletier fête cette année son 25e anniversaire d'existence; à cette occasion, nombre d'activités sont en préparation d'ici la fin juin; avis de recherche est donc lancé à tous les ex-présidents du comité d'école et à tous les employés. Ginette : 351-9340.

Soirée d'information pour les adultes désirant poursuivre des études collégiales à Saint-François l'an prochain, ce soir à 19 h 30 au sous-sol de l'église Saint-Noël-Chabanel (montée du Moulin, à Saint-François). Diane Deschênes : 328-3800.

Le programme Organisme volontaire d'éducation populaire dispense divers ateliers de formation pour les bénévoles dans le secteur d'Anjou, en mai et juin, au local Des Ormeaux (6955, rue Des Ormeaux). Renseignements et inscription : 354-6326.

SPORTS

Les Red Wings perdent 3-2

Courte victoire des Oilers

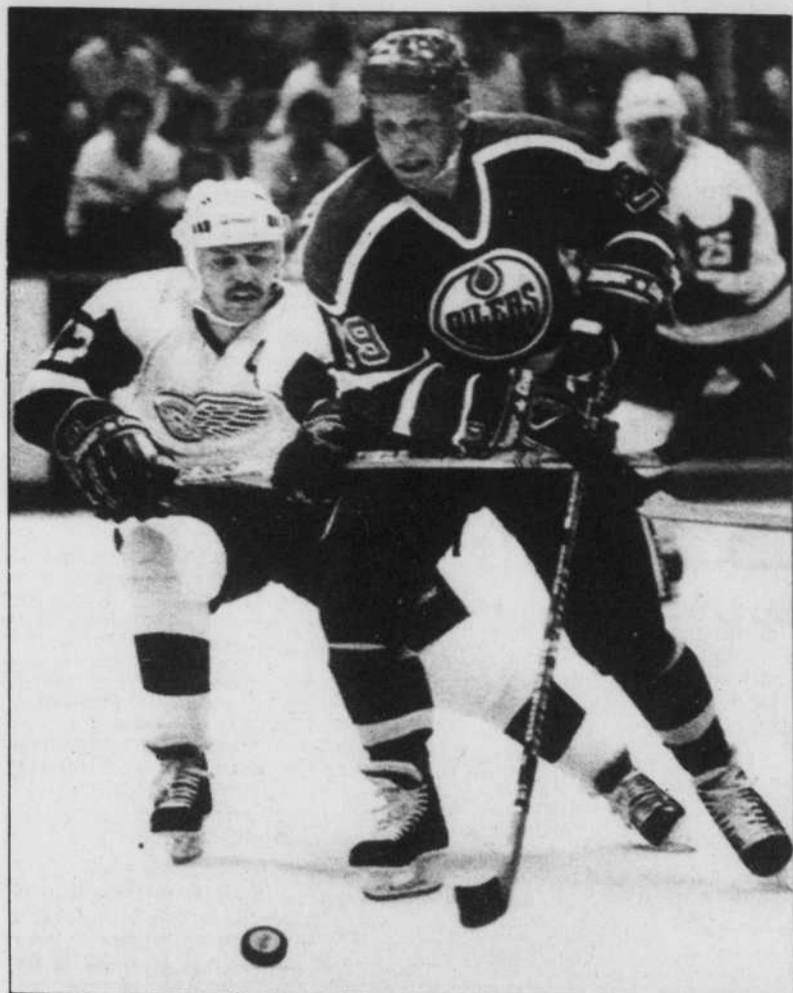


Photo AP Gérard Gallant des Red Wings de Detroit accroche Reijo Ruotsalainen dans l'espoir de freiner le rapide défenseur des Oilers d'Edmonton.

DETROIT (AP) — A sa façon caractéristique, Wayne Gretzky a tout fait le travail et Mike Krushelnyski n'a eu qu'à compléter son habile manœuvre pour enregistrer le but de la victoire, tard en deuxième période hier soir, et les Oilers d'Edmonton ont ainsi eu raison 3-2 des Red Wings de Detroit.

Les Oilers sont maintenant à une seule victoire d'une participation à la finale de la coupe Stanley. Le cinquième affrontement de la série aura lieu demain, à Edmonton.

Les Red Wings, eux, ont perdu un match qu'ils devaient absolument remporter, de l'avis même du pilote Jacques Demers.

« Nous ne jouons pas contre les Maple Leafs de Toronto, a-t-il déclaré, avant la partie. Nous ne pouvons pas nous permettre de tirer de l'arrière 3-1 face aux Oilers.

« A 2-2, c'est la bataille qui se poursuit et nous avons autant de chances qu'eux de l'emporter, a-t-il ajouté. Mais pour être réaliste, accuser un retard de 3-1... »

Ce triomphe, les Oilers ne l'ont toutefois pas volé. Ils ont rebondi avec deux buts à l'engagement médian pour reléguer aux oubliettes l'écart de 2-1 qui était à la faveur des Wings.

Après que Glenn Anderson eut égalé le pointage avec son 10e but des éliminatoires, mais son premier de la présente série, Gretzky a préparé le filet de Krushelnyski à 18:46.

Après avoir saisi une passe de Paul Coffey, Gretzky a orchestré un classique. En entrant en territoire ennemi, il a fait un tir frappé pour figer le défenseur des Wings et a dirigé une passe parfaite à Krushelnyski. Celui-ci a effectué un tir des poignets qui n'a laissé aucune chance au gardien de but Glen Hanlon.

Dave Hunter avait donné les devants 1-0 aux Oilers au premier vingt, mais les réussites de Shawn Burr et de Gérard Gallant, dans les premiers instants du deuxième tiers-temps ont ravivé les espoirs des partisans des Wings.

Comme prévu, Demers a opté pour Hanlon, même si Greg Stefan avait été solide lors des trois premiers duels de la série.

« Hanlon nous a souvent relancés, a expliqué Demers. Nous croyions qu'il pouvait le faire une fois de plus. »

Mais même les arrêts acrobatiques du vétéran des Wings n'ont rien donné. En fait, c'est le manque d'opportunité de l'attaque de cette équipe qui a fait la différence.

Les Wings ont inscrit un seul gain à leurs 17 derniers matches face aux Oilers. Ils doivent maintenant en regrouper trois d'affilée.

Les Red Wings ont respecté leur plan de match à la lettre, exerçant un repli défensif intense et serré. Les défenseurs ont frappé tous les chandails bleus qui se présentaient à eux.

Cette stratégie n'a permis que de rares chances réelles de marquer aux Oilers.

Mais la mise en échec est une arme à deux tranchants. Les Wings n'ont par conséquent eu guère d'occasions de concrétiser. Si l'on excepte les quelques poussées occasionnelles de Petr Klima, personne n'a vraiment menacé la porteuse de Grant Fuhr au cours de la première période.

Les Flyers et l'« histoire »

Le Canadien devra affronter deux adversaires au Spectrum

BERNARD CYR

(PC) — Le Canadien aura deux adversaires ce soir au Spectrum de Philadelphie: les Flyers et l'« histoire ».

En dépit de l'absence de Dave Poulin et Tim Kerr, les Flyers représentent de redoutables adversaires. Ils en ont déjà fait la preuve dans la série finale de la conférence Prince-de-Galles, qu'ils dominent 3-1.

Mais l'équipe montréalaise devra aussi se battre contre l'histoire. Depuis les débuts de la LNH, seulement quatre équipes sont parvenues à remporter les trois derniers matches d'une série, après avoir tiré de l'arrière 3-1.

Cela s'est produit deux fois cette année, les Islanders de New York et les Red Wings de Detroit réussissant respectivement l'exploit aux dépens des Capitals de Washington et les Maple Leafs de Toronto. Auparavant, seuls les Maple Leafs (en 1942 contre Detroit) et les Islanders (en 1975 contre les Penguins de Pittsburgh) avaient réalisé pareil tour de force.

Rencontres individuelles

Selon le pilote du Canadien, Jean Perron, il n'y a pas 56 façons d'envisager un déficit de 3-1: il faut repartir à zéro.

« J'ai l'intention de rencontrer quelques joueurs cet après-midi (hier) et de discuter avec eux de ce qu'il faut faire pour gagner. Je veux leur rappeler le rôle qu'ils ont à jouer au sein de l'équipe. Notre problème dans cette série, c'est qu'à tous les matches, deux ou trois joueurs qui ne se mon-

trent pas. Nous ne pouvons pas nous payer ce luxe.

« Chaque joueur doit faire ce qu'il sait faire le mieux, a-t-il enchaîné. Dans cette série, nous avons des joueurs qui essaient de contrôler la rondelle et qui ne devraient pas le faire. Dans certains



matches, il y a des joueurs qui ont effectué des croisements, des jeux à l'emporte-pièces, et nous en sommes venus à oublier que le style de jeu du Canadien était axé sur la robustesse. J'ai l'impression que plusieurs gars pensaient que ce serait plus facile que ça ne l'a été jusqu'à maintenant. »

Perron a précisé que quelques joueurs n'avaient pas besoin de se



faire répéter quelles étaient leurs responsabilités au sein de l'équipe: Naslund, Smith, Robinson, Gainey, Green.

Skrudland de retour

L'entraîneur n'a pas voulu révéler les modifications qu'il entend apporter à sa formation en vue du match de ce soir, mais Brian Skrudland serait de la partie.

« Je l'ai fait reposer au cours des derniers jours pour qu'il nous

en donne davantage à l'étranger. Nous aurons besoin d'un gars capable de donner un deuxième effort, d'un gars qui peut sacrifier son bonbon (lire production offensive) pour le bien de l'équipe. Les gars s'attendaient à défoncer Hex-tall à un moment ou l'autre de la série, mais ça n'arrivera pas. Il va falloir souffrir davantage. »

Selon Mats Naslund, le Canadien peut redresser la situation dans cette série s'il commence le match avec force.

« Il faut faire de l'échec-avant et peut-être marquer quelques buts dans les premières minutes du match. Mais d'autre part, je suis persuadé que les Flyers connaissent nos intentions et qu'ils feront tout pour nous empêcher de les réaliser », a-t-il indiqué.

Le petit Suédois du Canadien a aussi parlé du troisième match comme point tournant de la série jusqu'à présent.

« Nous avons le sentiment que nous méritons de gagner le match de vendredi. Si nous avions marqué le troisième but (à 2-2), la série aurait peut-être pris une autre allure. Mais il faut donner crédit aux Flyers. Ils ont changé de style après les deux premiers matches. Ils se sont mis à dégager leur territoire et à bien jouer défensivement », a précisé Naslund.

Le Canadien devra trouver un moyen de percer ce système défensif s'il ne veut pas se retrouver en vacances trop rapidement.

Sans oublier que la prochaine défaite du Canadien dans cette série coûtera \$7,000 (participation à la finale) à chaque joueur et peut-être même \$14,000 (conquête de la Coupe Stanley).

Les Chevaliers subissent une deuxième défaite

OSHAWA, Ontario (PC) — Le diminutif Rob Dimaio a marqué trois buts pour conduire les Tigers de Medicine Hat à une victoire de 4-2 contre les Chevaliers de Longueuil. Les Tigers en étaient ainsi à leur première victoire dans le tournoi à la ronde de la coupe Memorial.

Les Chevaliers, champions de la Ligue junior majeur du Québec, ne comptent aucune victoire en deux matches à Oshawa.

Dimaio, un ailier de cinq pieds, huit pouces, a marqué son premier filet lors d'un avantage numérique à 11:28 de la première. Et à 2:42 de la fin du premier engagement, il a marqué en désavantage.

Steven Paiement a réduit l'écart à 2-1 à 10:57 de la deuxième. Laisse seul devant la cage des Tigers, il a glissé la rondelle entre les jambières de Mark Fitzpatrick.

Mais deux minutes plus tard, Dimaio a accepté une passe de Mark Pederson et a déjoué Robert Desjardins avec un tir des poignets pour redonner une avance de deux buts aux siens.

Mais Marc Tremblay a trouvé le fond du but à 14:40 de la deuxième pour porter la marque à 3-2 et changer l'allure du match.

Mais à huit secondes à faire dans le match après que Desjardins eût cédé sa place à un sixième attaquant, Kirby Lindal a scellé l'issue en tirant dans un filet abandonné.

Avec 13 directeurs-gérants de la

Ligue nationale dans les gradins, les deux équipes n'ont pas offert de grandes performances.

Les Chevaliers rencontrent les Generals d'Oshawa ce soir et si les Generals l'emportent, ils seront qualifiés automatiquement pour la finale de samedi.

Table with 2 columns: Team, Score. Rows include Medicine Hat 4, Longueuil 2, and various players and their stats.

BASEBALL

Ligue nationale

Table with 2 columns: Team, Score. Rows include Montreal 7, Houston 2, Atlanta 8, New York 7, Philadelphia 4, Cincinnati 3, Los Angeles 7, St. Louis 6, San Diego 14, Chicago 2, Pittsburgh 4, S. Fran 0, 1, 19 h 05, Montreal 7, Atlanta 6, Cincinnati 12, New York 2, Philadelphia à Houston, Chicago à Los Angeles, Aujourd'hui, San Diego, Hawkins (0-4) à Pittsburgh, Reuschel (1-2), 19 h 05, New York, Cone (0-2) à Cincinnati, Browning (2-4), 19 h 35, Atlanta, Smith (3-1) à Montréal, Heredia (0-0), 19 h 35, Philadelphia, Jackson (0-0) à Houston, Knepper (1-2), 20 h 35.

Chicago, Lynch (1-2) à Los Angeles, Honeycutt (1-1), 22 h 35, St. Louis, Magrane (2-0) à San Francisco, M. Davis (3-2), 22 h 35.

Ligue américaine

Table with 2 columns: Team, Score. Rows include Cleveland 4, Kansas City 2, Boston 7, California 0, Seattle 5, Milwaukee 1, Baltimore 6, Chicago 4, New York 6, Minnesota 1, Detroit 7, Oakland 6, Texas 9, Toronto 8, Chicago à New York, Minnesota à Baltimore, Seattle à Boston, Texas à Cleveland, Californie à Detroit, Kansas City à Toronto, Aujourd'hui, Chicago, Long (1-0) à New York, J. Niekro

(1-2), 19 h 30, Minnesota, Viola (2-4) à Baltimore, Flanagan (0-5), 19 h 35, Seattle, Trujillo (2-1) à Boston, Sellers (1-1), 19 h 35, Texas, Hough (2-1) à Cleveland, Carlton (2-2), 19 h 35, Californie, Lugo (0-1) à Detroit, Petry (0-3), 19 h 35, Kansas City, Black (1-0) à Toronto, Cerutti (1-0), 19 h 35, Oakland, Stewart (3-3) à Milwaukee, Birkbeck (1-1), 20 h 35.

Oilers 3, Red Wings 2

Table with 2 columns: Team, Score. Rows include Edmonton, Hunter 3, Ruotsalainen, Niisson (17-30), Penalties — Kuri Edm 2:55, Coffey Edm, Gallant Det 7:47, Burr Det 9:24, Detroit, Burr 7, 0:22, Detroit, Gallant 7, 0:22, Edmonton, Anderson 10, (Messier, Coffey), 5:34, Edmonton, Krushelnyski 2 (Gretzky, McCortley), 18:46, Penalties — Kuri Edm, Probert Det 5:05, O'Connell Det 7:34, Gretzky Edm, Kuri Edm, Yzerman Det 14:03, Aujourd'hui, Edmonton, 9 g 2-20, Detroit, 4 g 12 8-24, Gardiens — Edmonton, Fuhr; Detroit, Hanlon, Assistance — 19,775.

Les trappeurs

Table with 2 columns: Team, Stats. Rows include Brooks, Candaele, Engle, Fitzald, Foley, Galarraga, Johnson, Law, Nichols, Raines, Reed, Shines, Stefero, Wallach, Webster, Wintham, etc.

Les lanceurs

Table with 2 columns: Team, Stats. Rows include Burke, Hurd, McCortley, McGaffigan, Sebra, Smith, Sorenson, St. Claire, Tibbs, Youmans, etc.

Victoires préservées: Burke 2, McGaffigan 5; St. Claire 4; McGaffigan 5.

Circuit décisif de Wallach à la 10e manche

Expos : moyenne de .500

RICHARD MILO

(PC) — Après 18 manches sans point, la relève s'est effondrée en accordant trois points à la huitième et neuvième manches mais les Expos l'ont néanmoins emporté 7-6, en 10 manches, contre les Braves d'Atlanta devant 9,653 personnes au Stade olympique.

Tim Wallach a donné la victoire aux Expos en claquant un circuit en solo contre Jim Acker, à la 10e. Il a expédié l'offrande du droitier des Braves dans les gradins du champ gauche pour réussir son cinquième circuit, après un retrait.

En l'emportant, les Expos ont atteint une moyenne de victoires et dé-

faites de .500 pour la première fois de la saison tandis que leur dossier s'établit maintenant à 7-2 depuis que Tim Raines est de retour.

Les Braves ont marqué deux points, à la huitième, puis Craig Nettles a porté le match en prolongation, à la neuvième, en claquant un double d'un point contre Andy McGaffigan, après deux retraits. McGaffigan a alloué cinq coups sûrs et deux points en une seule manche après avoir pris la relève de Bob McClure, à la huitième.

Dale Murphy (9e) a amorcé le ralliement des Braves en claquant un circuit en solo contre McClure, puis Glenn Hubbard a réduit l'avance à un seul point à l'aide d'un simple. Ken Oberkfell a amorcé la fin de la

neuvième en obtenant un simple. Il a atteint le deuxième but lorsque McGaffigan a effectué un tir imprécis en tentant de le prendre à contre-pied, puis Nettles a frappé la balle au champ centre gauche pour créer l'égalité.

Bryn Smith a entrepris le match au monticule. Il a alloué six coups sûrs et trois points, dont deux mérités, en cinq manches. L'attaque lui a procuré six points grâce à un triple de trois points de Herm Winningham, à la deuxième, puis un circuit de deux points d'Andrés Galarraga (2e) et un roulant d'un point de Wallach, à la troisième.

Lary Sorensen a remporté la victoire, sa deuxième de la saison.

EN BREF...

Lori Strong, athlète du mois

OTTAWA (PC) — La gymnaste Lori Strong a été nommée athlète du mois d'avril au Canada. Strong, âgée de 14 ans et originaire de Whitby en Ontario, s'est illustrée lors de compétitions internationales en Hongrie et en Allemagne de l'Est. L'athlète québécois en fauteuil roulant, André Viger, vainqueur du dernier marathon de Boston, et le capitaine ontarien de l'équipe canadienne de curling aux championnats mondiaux, Russ Howard, étaient aussi en nomination.

Hurst et Maldonado à l'honneur

NEW YORK (AP) — Le lanceur gaucher Bruce Hurst, des Red Sox de Boston, et le voltigeur Candy Maldonado, des Giants de San Francisco, ont été choisis les joueurs de la semaine dans les ligues majeures de baseball. Hurst n'a permis que 10 coups sûrs en réussissant deux blanchissages. Maldonado a claqué cinq circuits et a conservé une moyenne au bâton de .419. Il a de plus produit 10 points, en a marqué 11 et a obtenu quatre doubles.

Ricky Anderson abandonne le ring

HALIFAX (PC) — Le champion canadien des mi-moyens, Ricky Anderson, doit prendre sa retraite en raison d'une blessure à la jambe gauche. Agé de 26 ans, il a déclaré hier que les médecins, après avoir vainement tenté d'identifier le problème, lui avaient conseillé d'accrocher les gants. Anderson devait défendre son titre contre Chris Clarke, aujourd'hui. Le champion dit avoir constaté une soudaine faiblesse au genou, alors qu'il s'entraînait en mars dernier. Originaire de Halifax, Anderson quitte la boxe avec une fiche de 19 victoires et deux défaites. Les deux principaux aspirants au titre canadien sont Chris Clarke, aussi de Halifax, et le Torontois Donovan Boucher.

Kelly reprend le maillot amarillo

VALLADOLID, Espagne (AFP) — L'Irlandais Sean Kelly, deuxième du « contre-la-montre » de Valladolid derrière l'Espagnol Jesus Blanco Villar, vainqueur en 29 min 24 sec, a repris hier le maillot amarillo de leader du Tour d'Espagne cycliste. Parti sous une pluie d'orage, comme les autres favoris de la Vuelta, Sean Kelly n'a pas réédité son succès de Valence, mais en parcourant les 24 km en 29 min 35 sec, il n'en a pas moins pris l'avantage sur ses deux principaux rivaux, l'Allemand de l'Ouest Raimund Dietzen, qui a perdu 41 secondes, et le Colombien Luis Herrera, qui a cédé pour sa part 1 min 21 sec. Au classement général, Sean Kelly, qui a déjà par trois fois porté le maillot amarillo dans cette Vuelta, se retrouve au commandement avec 42 secondes d'avance sur Herrera, 52 sur Dietzen, et 3 min 39 sec sur l'Espagnol Pedro Delgado et le Colombien Oscar de Jesus Vargas. A l'issue de ce « contre-la-montre » marqué par la nouvelle contre-performance du Français Laurent Fignon (30 mn 44 sec), la victoire ne peut donc plus se jouer qu'entre les trois premiers du classement général.

Aucune surprise au Foro Italico

ROME (AFP) — Journée d'ouverture sans aucune surprise aux Internationaux d'Italie de tennis, comptant pour le Nabisco Grand Prix, et doté de \$495,000, qui ont débuté hier par un temps frais sur les courts en terre battue du Foro Italico à Rome. Toutes les têtes de série en lice se sont en effet imposées sans grand mal, effectuant une belle séance de préparation pour la suite d'un tournoi qui s'annonce fort difficile.

Ainsi le jeune Suédois Kent Carlsson, tête de série numéro 8, actuellement 13e joueur mondial, a confirmé ses gros progrès et ses remarquables dispositions sur surface lente en disposant en souplesse de l'Autrichien Carl Limberger, 79e à l'ATP, rapidement dépassé par la puissance et le rythme supérieur de son rival au fond du court.

HOCKEY

Ligue nationale

Table with 2 columns: Team, Score. Rows include Montreal 5, Philadelphia 2, Edmonton 4, Detroit 1, Philadelphia 4, Montreal 3, Detroit 3, Edmonton 1.

Coupe Stanley

Table with 2 columns: Team, Stats. Rows include Philadelphia, Montreal, Edmonton, Detroit, etc.

Coupe Memorial

Tournoi à la ronde (à Oshawa)

Table with 2 columns: Team, Score. Rows include Oshawa 3, Longueuil 2, Oshawa 5, Medicine Hat 3, etc.

Mercredi, 6 mai

Table with 2 columns: Team, Score. Rows include Montreal 5, Philadelphia 2, Edmonton 4, Detroit 1, Philadelphia 4, Montreal 3, Detroit 3, Edmonton 1.

Mercredi, 6 mai

Table with 2 columns: Team, Score. Rows include Philadelphia, Montreal, Edmonton, Detroit, etc.

Mercredi, 6 mai

Table with 2 columns: Team, Score. Rows include Oshawa 3, Longueuil 2, Oshawa 5, Medicine Hat 3, etc.

Mercredi, 6 mai